

## Support 1 : Appel de l'Association des Professeurs de Lettres au Président de la République pour l'avenir des langues anciennes et de l'école

Le projet de réforme du collège présenté par la ministre de l'éducation nationale prévoit une révision délétère de la place qu'occupent les langues anciennes :

– elles seraient noyées au sein d'un « enseignement pratique interdisciplinaire », que les élèves volontaires ne suivraient que la moitié d'une des quatre années scolaires passées au collège et dont rien ne garantit en outre qu'il soit proposé dans tous les établissements ;

– l'« enseignement complémentaire », absent pour le moment des grilles horaires officielles, disposerait d'un horaire réduit par rapport à celui de l'option actuelle (une heure au lieu de deux pour le latin en cinquième, deux heures au lieu de trois pour le latin en quatrième et en troisième, deux heures au lieu de trois pour le grec en troisième) ;

– cet horaire serait à prendre sur la marge d'autonomie laissée à la discrétion des établissements...

Autant dire que l'enseignement du latin et du grec deviendrait résiduel en France.

Et pourtant, aujourd'hui plus que jamais, la fréquentation de ces langues est cruciale pour l'avenir de notre pays.

Connaître le latin, c'est maîtriser la langue et la littérature françaises : le latin n'est pas seulement à l'origine du français, il n'a cessé de l'irriguer jusqu'à nos jours, tout au long de son évolution et de sa codification ; la plupart de nos auteurs ont nourri leur écriture de celle des écrivains latins qu'ils avaient étudiés depuis leur plus jeune âge.

Étudier le latin et le grec, c'est perpétuer la tradition d'une nation universaliste, plutôt construite qu'héritée : depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, la singularité de la France est d'avoir délibérément choisi, indépendamment des atavismes ethniques, de se vivre, linguistiquement, culturellement, politiquement, comme la continuateur de Rome et, à travers elle, d'Athènes.

Diffuser l'enseignement du latin et du grec, c'est donner aux futurs citoyens les références nécessaires pour comprendre l'histoire artistique, philosophique, juridique, politique de notre pays comme des autres pays européens et méditerranéens. C'est ouvrir leur esprit au-delà des seules traditions judéo-chrétienne et musulmane. C'est raviver un trait d'union essentiel entre les deux rives de la Méditerranée.

La politique arrêtée par la ministre de l'éducation nationale est l'exact inverse de celle que, de toute évidence, il est nécessaire et urgent de mener.

Nous en appelons au président de la République, non seulement pour que cette réforme absurde soit abandonnée, mais pour qu'en outre des mesures d'ensemble soient prises de manière que le latin et le grec retrouvent dans notre école et pour tous les élèves de France la place éminente qui leur revient naturellement, « au sommet des études », disait Victor Hugo.

– D’après le titre, de quel genre de discours s’agit-il ? .....

**Situation de communication**

– Complétez la grille suivante :

Qui ?	A qui ?	Pourquoi ?
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

– Quels sont les temps dominants dans le texte ?.....

.....

.....

.....

.....

– Quel rôle joue l’adverbe « pourtant » ? .....

– Complétez le tableau ci-dessous pour identifier les différentes parties du texte :

Parties du texte	Délimitation	contenu
<b>Partie expositive</b> ..... ..... ..... .....	..... ..... ..... .....	..... ..... ..... .....
<b>Partie argumentative</b> ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....	..... ..... ..... ..... ..... ..... .....	<b>A1.</b> ..... ..... <b>A2.</b> ..... ..... <b>A3.</b> ..... ..... <b>A4.</b> ..... ..... ..... .....
<b>Partie exhortative</b> ..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....